



## CONTRAT DE LOCATION MOBIL - HOME - ANNEE 2016

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Pays : ..... Tél/Port : .....  
Email: .....

• Choix du mobil-home :  1 à 4 personnes

Les mobil-homes sont loués pour les personnes inscrites sur le contrat de location y compris les bébés (un bébé est une personne). Toute personne non-inscrite au contrat de location ne sera autorisée à séjourner qu'après accord de la direction (avant le début du séjour).

Nom / Prénom : ..... Date de Naissance .....  
Nom / Prénom : ..... Date de Naissance .....  
Nom / Prénom : ..... Date de Naissance .....  
Nom / Prénom : ..... Date de Naissance .....

Date d'arrivée : / / à partir de 15h

Date de départ : / / jusqu'à 10h

Numéro de l'emplacement : .....

Animaux :  oui  non

Frais de dossier : 10,00 €

Prix total du séjour : .....

Montant de l'acompte (30% à la réservation) : .....

Montant de la taxe de séjour (0,61€/jour/personne) : .....

Mode de règlement :  Chèque Bancaire (à l'ordre du Camping Bonhomme)  Mandat  Chèques Vacances ANCV  
(Virements et Chèques étrangers payants)

### • CONDITIONS DE PAIEMENT

En juillet et août la durée minimum de séjour est de 7 jours.

La réservation n'est effective qu'après versement de 30% d'acompte du montant total du séjour + 10 € de frais de dossier.

### • ANNULATION OU DEPART PREMATURE

Le départ prématuré ou non-présence le jour prévu, ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

### • CONDITIONS GENERALES

1 - En haute saison, l'arrivée doit toujours avoir lieu après 15h, le départ est prévu le matin avant 10h. A votre arrivée, merci de vous présenter au bureau d'accueil muni de votre bon de réservation. La clé de votre mobil-home vous sera remise contre un chèque de caution de 300 € pour le matériel et un chèque de caution de 45 € pour le forfait ménage. Aucun départ entre 20h et 8h sans accord de la direction (le chèque de ménage sera retenu).

2 - Chaque mobil-home contient tout le matériel de cuisine et de table. Table et chaises pour l'extérieur. Couvertures et oreillers fournis.

3 - Le matériel de chaque mobil-home fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie. Une caution est exigée à l'arrivée.

4 - Le nettoyage est à la charge du locataire en fin de séjour (n'oubliez pas les produits d'entretien, le papier toilette et le linge de maison : torchons...).

En cas de ménage incomplet, le chèque du ménage sera encaissé. Le ménage peut nous être confié, moyennant 45 €.

5 - Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping.

6 - Les animaux sont tenus en laisse et sont enregistrés à l'accueil dès leur arrivée avec leur carnet de vaccination à jour. Aucune divagation tolérée.

7 - Toute annulation ou départ prématuré ou arrivée tardive ne donne lieu à aucun remboursement. Les annulations doivent nous parvenir par lettre recommandée.

8 - Seules les personnes inscrites sur les fiches de réservation sont admises. Pas de personnes supplémentaires autorisées dans les mobil-homes.

**Le paiement du séjour est à acquitter intégralement à l'arrivée. La réservation n'est effective qu'après le versement de 30% d'acompte du montant total du séjour + 10 € de frais de dossier).**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de location, des prix et les accepte.

Date, signature, précédé de la mention "Lu et approuvé":

**Camping BONHOMME \*\*\***

«Les Mazes» - 07150 Vallon Pont d'Arc - Tél. 04 75 88 04 62  
www.camping-bonhomme.com - mail : reza@camping-bonhomme.com  
Siret : 751 589 326 00014

# CONDITIONS DE VENTE

Les réservations s'effectuent uniquement par le biais du contrat de réservation

Le contrat de réservation doit nous être renvoyé accompagné d'un acompte de 30% de la somme totale du séjour plus 10 € de frais de dossier.

À la réception de votre contrat de réservation et de l'acompte, nous vous ferons parvenir une confirmation de réservation. Le solde de votre séjour sera payable la veille du départ

## **Annulation de séjour**

- Les frais de dossier et le montant de l'acompte seront retenus.
- Le départ anticipé, les dates figurant sur votre contrat de réservation feront foi pour le paiement du solde du séjour.
- Aucune assurance annulation n'est disponible.
- Les annulations doivent nous parvenir par lettre recommandée.

**L'arrivée pour les emplacements doit avoir lieu à partir 14h00, et le départ jusqu'à 12h00 pour les mobil home l'arrivée doit avoir lieu à partir de 15h00, et le départ jusqu'à 10h00**

## **Assurance responsabilité civile obligatoire**

Tout client doit être assuré par sa propre assurance responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, d'incendie, d'intempéries et de cas d'incident relevant de la responsabilité du client

**Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas autorisés.** Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée

**Pour la location des mobil home un chèque de caution de 300€** et un chèque 45€ pour le ménage vous sera demandé

**Le matériel de chaque mobil home fait l'objet d'un inventaire.** Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler le jour même toute anomalie

**Le nettoyage est à la charge du locataire** en fin de séjour en cas de ménage incomplet le chèque de ménage sera encaissé

## **Réclamation**

Toute réclamation éventuelle à la suite d'un séjour, devra être formulée par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivant votre séjour.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping